

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi



CAHORS ET DÉP. : — 3 mois, 5 fr.; 6 mois, 9 fr.; Un an, 16 fr.  
 HORS DU DÉP. : — 6 » 11 » 20 »  
 Abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.  
 PARIS : HAVAS et C<sup>o</sup>, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.  
 Imprimerie A. Laytou.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent  
 RÉCLAMES — ..... 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Arrivées à CAHORS		Départs de CAHORS		Arrivées à						
LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS					
6 h. 53 <sup>m</sup> matin.	10 h. 12 <sup>m</sup> matin.	10 h. 28 <sup>m</sup> matin.	10 h. 45 <sup>m</sup> matin.	4 h. 27 <sup>m</sup> soir.	12 h. 45 <sup>m</sup> matin.					
2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 19 <sup>m</sup> — 11 h. 17 <sup>m</sup> soir.	4 » 39 » »					
7 » 24 » »	8 » 46 » »	9 » 24 » »	10 » 54 » »	*	» 4 » soir.					

Train de marchandises régulier : { Départ de Cahors — 5 h. 20<sup>m</sup> matin.  
 Arrivée à Cahors — 7 h. 55<sup>m</sup> soir. } Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25<sup>m</sup> matin.

Cahors, 1<sup>er</sup> Septembre.

M. Gambetta et le gérant de la *République française* sont cités à comparaître devant le juge d'instruction du tribunal de la Seine. On ignore encore si le *Progrès du Nord* sera également poursuivi, comme on l'a annoncé.

La *République française* fait observer que ce journal, qui serait poursuivi par exception se trouve cependant dans le même cas que tous les autres, ayant emprunté, comme toute la presse, le texte du discours à la *République française*. On se rappelle que le gouvernement, dans la note qu'il a communiquée à l'agence Havas, avait annoncé l'intention de poursuivre « les journaux », ce qui signifie « tous les journaux » qui ont reproduit le discours de M. Gambetta. Il s'arrête à mi-chemin. La suite lui fera comprendre peut-être l'avantage qu'il y aurait eu pour lui à s'arrêter tout à fait.

Le *Times* considère comme tout à fait maladroites les poursuites contre M. Gambetta; et la presse anglaise tout entière partage son avis. Tandis que M. Gambetta est cité devant la justice, voici ce qui se passe dans la Savoie :

Une dépêche de M. Chardon, annonce qu'à l'audience du tribunal de Bonneville, de jeudi, le parquet a abandonné toute poursuite contre l'honorable sénateur de la gauche.

Pour le même motif, M. Calmon a renoncé à une démarche dont il avait été chargé par ses collègues auprès de M. d'Andiffret-Pasquier, dont il devait réclamer l'intervention par lettre.

En vérité, la convocation des électeurs devient chaque jour plus indispensable. Le *Temps* dit à ce sujet :

« Faut-il rire, faut-il s'indigner de l'obstination que met le gouvernement à ne pas divulguer la date définitive des élections ? Il n'est rien sans doute de plus choquant que de continuer ainsi à jouer au plus fin avec le pays, jusqu'à la veille d'une consultation solennelle que l'on déclarait dès le 16 mai indispensable au salut public et impossible de différer. Mais d'autre part quoi de plus plaisant que de voir un conseil de gouvernement, des hommes d'Etat réformateurs, des chefs de croisade sociale se flatter d'accroître leurs chances de succès en ne laissant échapper qu'à la dernière minute le secret du jour du scrutin ! C'est recourir à de bien petites finesses. Le pays pensera le 14 octobre ce qu'il penserait le 23 septembre, ce qu'il aurait pensé le 15 juillet; seulement il le pensera plus vivement et le dira de même. Et pourquoi ? C'est tout simple : parce qu'il y aura eu une grave erreur de plus donnée à la loi; parce qu'on aura prolongé sans nécessité une épreuve pleine d'inconvénients, parce qu'on aura mieux montré que l'on se défie de l'opinion publique spontanée et qu'on veut la « travailler à loisir »; parce qu'en un mot le ministère se sera conduit jusqu'au bout en parti militant et non pas en gouvernement. »

## CORRESPONDANCE

Versailles, 30 août.

M. Gambetta et le journal la *République française* ont enfin reçu, non pas une assignation, mais

une simple citation à comparaître demain à 2 heures, devant le juge d'instruction Ragon « pour y être interrogés et entendus sur les faits à eux imputés. »

On annonce que la poursuite serait abandonnée en ce qui concerne le *Progrès du Nord*.

Les poursuites contre M. Chardon, sénateur, pour son discours de Bonneville sont également abandonnées à cause de l'inviolabilité dont il jouit comme sénateur.

Le *Pays*, revenant sur la punition infligée à M. Saint-Genest du *Figaro*, conteste que les attaques contenues dans ses articles contre le général Berthaut aient eu le caractère injurieux que leur attribue la note du *Journal officiel* et se plaint vivement de ce que l'article 43 du décret du 15 juillet 1875 impose aux droits des officiers de la réserve et de l'armée territoriale en matière de presse, des limites dont sont exempts les sous-officiers et les soldats appartenant aux mêmes catégories.

Le conseil des ministres s'est réuni ce matin à l'Élysée, sous la présidence du maréchal de Mac-Mahon, et s'est occupé des poursuites dirigées contre M. Gambetta et contre la *République française*.

Le préfet du Pas-de-Calais vient d'interdire un banquet politique auquel MM. Martel et Jules Simon avaient annoncé l'intention de prendre part à Saint-Omer.

La cour d'appel a rendu, aujourd'hui son arrêt dans l'affaire de la *seur Saint-Léon* contre le journal : *l'Yonne*. Le délit de fausse nouvelle a été écarté, mais celui de diffamation a été maintenu; la prison a été maintenue aussi, mais les dommages-intérêts ont été réduits de 4000 à 2000 fr.

Le président de la République ne quittera Paris que le 1<sup>er</sup> septembre pour aller faire l'ouverture de la chasse à son château de La Forêt.

Un incendie a détruit hier matin la gare de Séville, mais les wagons et les marchandises ont pu être sauvés.

Un télégramme de New-York, reçu par le *Daily News*, de Londres, annonce que le chef des Mormons, le célèbre Brigham Young est mort, le 28 août à Salt-Lake-City (Utah), d'une inflammation des poumons, après une huitaine de jours de maladie. Il était âgé de 76 ans.

Une dépêche du *Morning-Post* datée d'Andrinople le 28, annonce que les Turcs après avoir été obligés de reculer par deux fois, seraient parvenus à s'établir sur une montagne dominant le défilé de Chipka. Les russes occupaient toujours les fortifications du défilé.

Une autre dépêche datée de Chipka, annonce que le combat a recommencé hier matin et que les Turcs s'approchent des dernières positions russes pour les emporter d'assaut.

Mais, d'autre part, un télégramme de Bucharest en date de ce matin, affirme que depuis hier on ne voit plus de Turcs à proximité des positions russes de Chipka. Leurs projets, dit-il, sont inconnus.

Le chiffre total des blessés russes s'élevait le 28 août à 2693, dont 98 officiers.

## L'Histoire et la Géographie.

Le *Pays*, journal de l'état de siège, continue à garder un silence, dont la signification n'échappera à aucun des lecteurs sous les yeux desquels a passé la sommation réitérée de la France.

Ce silence, comment l'ex-*Journal de l'Empire* aurait-il pu le rompre, à moins de supprimer l'histoire et la géographie ?

Or, l'histoire et la géographie, séparées ou réunies, attestent que le premier et le second Empire ont été des calamités pour la France, à laquelle ils ont coûté la confiscation de toutes ses libertés, la perte de ses deux lignes de frontières, l'immolation de deux millions de Français, sacrifiés à la folle ambition d'un seu-

homme, et, enfin, le paiement de plus de dix milliards, détournés de leur utile et nécessaire emploi.

En compensation de ces désastres que les Albert Rogat disent donc à leurs lecteurs ce que le premier et le second Empire ont donné à la France !

Qu'ils répondent ! Qu'ils répondent !

La gloire qui aboutit à trois invasions, est-ce la gloire ?

La stabilité qui aboutit à la fin de deux règnes dans l'exil, est-ce de la stabilité ?

Qu'ils répondent ! Qu'ils répondent donc !

E. DE GIRARDIN.

## M. Léon Renault

M. Léon Renault, qui vient de prononcer un discours à Brunoy, est un des hommes contre lesquels les coalisés du 16 mai nourrissent les plus vives rancunes. Ils ne lui pardonnent pas d'être resté fidèle aux promesses solennelles qu'il avait faites aux électeurs de Corbeil, et de n'avoir pas voulu abandonner la République qu'il s'était engagé à défendre et qu'il défend en effet avec autant de fermeté que d'éloquence. Il est de ceux qu'on n'ose pas traiter de radicaux ; mais il n'y a point, en revanche, d'injures, de calomnies, d'accusations perfides qu'on ne lance chaque jour contre lui.

Qu'importe ? M. Léon Renault grandit au milieu des attaques de ses adversaires qui sont en même temps les adversaires du repos public, des véritables principes conservateurs et des institutions nationales. Le rôle qu'il remplit depuis le 16 mai, avec courage constance et habileté, l'a mis singulièrement en relief.

Nol n'était plus à même que lui, ancien membre du centre droit, ancien monarchiste tardivement rallié à la République, de démontrer aux plus incrédules que le gouvernement nouveau était un gouvernement d'ordre et de paix, et qu'on ne pouvait chercher à le renverser sans se rendre coupable de la plus criminelle folie. M. Léon Renault a vengé l'Assemblée dissoute des outrages dont on abreuve sa mémoire. Non, cette Assemblée n'était point radicale, elle était seulement jeune, inexpérimentée, et sans cesse exposée à succomber aux pièges que lui tendaient des hommes qui avaient tout intérêt à lui faire commettre de lourdes fautes. Mais, quelles qu'aient été les vicissitudes de son existence, M. Léon Renault a eu raison d'opposer « la paix profonde dont le pays » a joui sous les ministères républicains qui se sont succédé depuis le 20 février, à l'état de trouble et d'angoisse où tous les intérêts et toutes les consciences ont été jetés par les procédés de gouvernement des conseillers actuels du président de la République. »

La perturbation est venue d'en haut, et c'est pour cela que le pays, qui est affamé de tranquillité et de sécurité, n'a pas pardonné et ne pardonnera jamais aux hommes qui ont menacé ses plus chers intérêts. Il sait que leur succès serait le signal de la guerre civile, tandis que le succès des républicains nous rendra le calme perdu. C'est le sentiment de la majorité de la nation ; c'est surtout le sentiment de ce grand parti des vrais conservateurs qui, après avoir longtemps demandé à la monarchie des

garanties d'ordre et de liberté, a résolu d'obtenir de la République ce que la monarchie n'a pas pu lui donner. M. Léon Renault est l'un des plus brillants champions de ce parti; il a fait ses preuves de modération et d'esprit politique, et l'on peut le croire lorsqu'il affirme que les républicains iront aux élections avec ce seul mot d'ordre : « La Constitution républicaine, toute la Constitution, rien que la Constitution ! »

(Journal des Débats).

## M. le comte Rampon.

M. le comte Rampon, vice-président du Sénat, président du conseil général de l'Ardèche, était en même temps maire de sa commune, maire élu par le conseil municipal, car Gilhoc n'est pas un chef-lieu de canton. Gilhoc, avec sa population de 1,394 habitants, ne sera jamais un danger pour la France, fût-il, de toutes les communes, la plus inflammable, eût-il pour maire un boute-feu, et le respectable comte Rampon n'a encore, que nous sachions, mis le feu nulle part. Général de la garde nationale de Paris et député de l'opposition constitutionnelle sous la monarchie de Juillet, élu, dans l'Ardèche, membre de l'Assemblée nationale, puis sénateur, et chaque fois en tête de la liste, le comte Rampon, par sa position dans son département et dans nos assemblées délibérantes, par la modération de son caractère et la correction de ses actes politiques, inspirait du respect à tous les partis et avait droit aux égards du gouvernement. M. de Fourtou vient de destituer le maire de Gilhoc. Peut-être le ministre bonapartiste ne pouvait-il supporter un maire qui, sous l'Empire, n'a pas voulu se rallier et s'est tenu à l'écart. Le comte Rampon avait d'ailleurs, aux yeux de M. de Fourtou, un défaut qui suffisait pour motiver sa destitution. En 1871, dès son arrivée à l'Assemblée de Bordeaux, il s'était, l'un des premiers, rallié patriotiquement à la République, comme au seul gouvernement désormais possible. Il a été l'un des fondateurs du centre gauche, et l'un de ses membres les plus fermes. Les tendances bonapartistes du ministre de l'intérieur ont trouvé en lui un adversaire résolu. Entre le ministère actuel et quiconque veut la conservation de la République, M. Feray l'a dit, « il y a un abîme. » Ni M. de Fourtou, ni les républicains ne cherchent à le combler, et la destitution d'hommes modérés et considérables comme MM. Feray et Rampon donne la mesure de sa profondeur. C'est pourquoi, au milieu de cette fureur de destitution à laquelle se livre le cabinet Broglie-Fourtou, nous insistons sur celle de M. le comte Rampon. Cette destitution est un signe des temps.

(Temps).

M. le comte Rampon, maire suspendu de Gilhoc, vient d'adresser la lettre suivante au préfet de l'Ardèche :

26 août 1877.

Monsieur le préfet,

Mon adjoint, M. Camon, m'a communiqué votre arrêté qui me suspend de mes fonctions de maire de la commune de Gilhoc pour avoir manifesté des sentiments hostiles au gouvernement et à l'administration supérieure.



SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT.

SÉANCE PUBLIQUE DU 26 AOUT 1877.

RAPPORT DE M. CARBONEL.

(Suite)

Comme on le voit, l'auteur est animé de sentiments généreux; ému des malheurs de la patrie, il parle en outre le plus pur patois. Lorsque vous aurez entendu la lecture de cette pièce, vous adopterez, j'en suis convaincu, l'avis du jury qui a donné à M. l'abbé GARY la médaille de vermeil, offerte par la commission du monument à élever aux enfants du Lot.

La médaille d'argent a été accordée à M. l'abbé HÉRÉTIÉ, curé de la Madeleine. Son ouvrage est beaucoup plus long que le précédent. L'auteur rencontre souvent de beaux vers, mais il n'a pas la continuité d'inspiration de M. l'abbé Gary. Il a traité avec trop d'ampleur la campagne de France et a négligé le monument, dont il ne parle qu'à la fin de son travail. Nous devons faire remarquer dans cette composition l'harmonie imitative du combat d'Origny.

M. HIPPOLYTE LACOMBE, négociant à Caussade, mérite le reproche adressé à M. l'abbé Hérétié. Il a raconté, sans bien comprendre le sujet et dans le plus grand détail, la campagne des mobiles du Lot, ne consacrant que cinq vers au monument, ce qui constitue un véritable contre sens. Le poète au milieu des détails arides dont son récit fourmille devient un froid chroniqueur énumérant le nombre des morts et des blessés et de prussiens prisonniers.

Et, cependant, l'auteur a un talent sérieux et incontestable. Il retrace dans un tableau plein de vie et de mouvement, le départ des mobiles. Nous avons jugé la poésie de M. LACOMBE digne d'une mention honorable.

III.

J'arrive maintenant aux travaux historiques du concours qui se composent de trois biographies et d'une notice historique sur les hôpitaux de Cahors.

Nous avons rejeté l'ouvrage ayant pour devise : *spes mea*, consacré à retracer la carrière militaire du général baron GALISQUE DELLARD; c'était une étude consciencieuse qui faisait connaître la vie d'un courageux guerrier du premier empire, mais notre programme ne nous permet pas de nous occuper des personnages du Quercy morts après 1790.

La première des biographies concerne le célèbre FRANÇOIS ROALDÈS, né en 1519 à Marcellac en Rouergue, disent les uns, et à Marcellac en Quercy, disent les autres. Il fit ses études de droit à Cahors d'une manière brillante, et en quittant les bancs de l'école il devint professeur de l'Université de cette ville. Après un séjour à Valence, il revint à Cahors vers 1580.

Roaldès s'attacha à la personne d'Antoine Hébrard de Saint-Sulpice, évêque de Cahors, fit avec lui le voyage de Rome. Rentré en France avec ce prélat, il trouva Cahors au pouvoir des Huguenots; mais il ne rentra dans sa chaire que lorsque la ville fut rendue au roi et aux catholiques. Par un contrat, en date du 12 août 1585 (d'après Lacoste et les archives municipales de Cahors), les consuls s'attachèrent Roaldès pour neuf années, moyennant un traitement de 1,200 livres par an, somme considérable pour l'époque. Cependant Roaldès ne professa à Cahors qu'un ou deux ans après cette convention. Nous le voyons à Toulouse, en 1587, mourir peu après l'assassinat de son protecteur et ami, le malheureux Duranti, premier président du parlement de Languedoc.

Tel est le résumé de l'excellent travail de M. BAUDEL, censeur au lycée de Tournon. C'est une biographie remarquable par la beauté du style, par la solidité du jugement et par l'ordonnance parfaite de toutes ses parties. L'auteur, avec une très-grande habileté, a voulu nous donner un portrait complet de FRANÇOIS ROALDÈS. Mais M. BAUDEL a négligé de parler de la situation considérable de Roaldès, parmi les légistes de son temps et de raconter que Cujas et Hotman, deux célèbres juriconsultes, ne pouvant s'entendre sur l'interprétation de la loi *Frater a fratre, de conduct. indebiti*, choisirent Roaldès pour arbitre. M. BAUDEL aurait dû élucider cette contestation et nous faire connaître d'une manière complète, les idées propres de Roaldès sur les questions de droit. Quoiqu'il en soit, la biographie de ROALDÈS étant une œuvre remarquable, le jury décerne à M. BAUDEL, une médaille de vermeil.

M. C. CASAUBON, avocat à Figeac, s'est livré à une étude critique de CLÉMENT-MAROT. L'auteur panégyriste du poète quercynois, a confondu l'éloge avec une histoire réfléchie de l'individu. Mais comme le travail atteste des recherches consciencieuses, de sérieuses études, une érudition intelligente, nous avons accordé à M. CASAUBON une mention honorable.

La notice relative aux Hôpitaux de Cahors paraît n'être qu'un extrait d'un ouvrage bien plus considérable. M. GUIRAL, LOUIS, secrétaire de la Société des Sauveteurs du Lot, fait voir que la ville de Cahors renfermait des hospices dès le commencement du moyen âge et porte à la connaissance des personnes s'intéressant aux choses du Quercy, des renseignements utiles. Cependant, le jury ne pouvant considérer ce travail comme définitivement rédigé et voulant encourager l'auteur pour l'excellent choix du sujet et l'utilité des recherches, décerne à M. GUIRAL une mention honorable.

IV

Les travaux artistiques n'ont pas été nombreux : Un projet de construction d'église à Saint-Jean-de-Laur, canton de Cajarc, et une collection de vieilles chansons, ont été les deux seules études présentées au concours.

M. H. CLAPIER, architecte à Villefranche-d'Aveyron a composé le plan de l'Eglise de Saint-Jean-de-Laur avec simplicité, sincérité et sobriété. Les façades ont de la tenue, le clocher s'adapte bien à la nef à laquelle il tient lieu de façade principale. Quelques critiques ont été faites à ce projet sur la forme et les dimensions de la flèche, en charpente, du clocher constituant une toiture moins grande que l'édifice et se débarrassant difficilement des eaux pluviales et sur l'insuffisance de hauteur des contre-forts. Malgré ces observations et, en présence d'un projet ayant des qualités réelles de facilité et de simplicité se joignant à une grande habileté de dessin, M. CLAPIER qui fait concevoir de légitimes espérances comme architecte, a obtenu une mention honorable.

M. DAYMARD, ingénieur des arts et manufactures à Sérignac, a collectionné

les vieilles chansons de nos campagnes. Dans une préface sur le caractère général des chants et des airs recueillis, il divise sa collection en cinq séries :

- 1° Chants entièrement patois (17 pièces);
- 2° Chants en patois et français (4 pièces);
- 3° Chants entièrement en français (9 pièces);
- 4° Complaintes (5 pièces);
- 5° Chants guerriers (2 pièces).

Sans examiner la valeur littéraire et musicale des pièces recueillies nous ne pouvons nous empêcher de louer M. DAYMARD, d'avoir su préserver de l'oubli ces légendes quercynaises et d'avoir, par de constantes recherches, conservé définitivement ces restes anciens de coutumes et de naïves croyances de nos aïeux. La Société, ayant toujours récompensé les œuvres utiles, décerne à M. DAYMARD une médaille d'argent.

V

Arrivé au terme de ce rapport, j'aurais voulu constater les progrès toujours croissants de notre Société; après le discours de M. Malinowski, cela serait superflu. La présidence de cette séance solennelle, si gracieusement acceptée par l'honorable chef de la Compagnie judiciaire de Cahors, la présence de tous les esprits éclairés de la cité prouvent, d'une manière éclatante, qu'on s'intéresse à nos efforts et qu'on salue nos succès.

Quant à moi qui n'avais aucun titre pour parler aujourd'hui, il me tardait de reprendre la place qui me convient au milieu de vous et qui consiste à écouter.

\*\*\*

LES SUITES D'UN TRAITÉ (1361).

PAR M. JAUVION, PERCEPTEUR A SAINT-ANDRÉ (HÉRAULT).

Ventadour et Cornorn,  
Ségur.....

I

La paix était signée, enfin! mais à quel prix!  
Le Poitou, l'Angoumois, tout le pays compris  
Des montagnes de l'Orb aux plaines de Saintonge  
Avec Guines, Montreuil, Calais dont le flot ronge  
Les murs où le granit à la pierre est mêlé,  
En souverain pouvoir, sans détour, ni délai,  
Devait être remis aux mains du commissaire  
Du vainqueur de Poitiers; de plus son aimé frère,  
Jean de France, paierait trois millions d'écus.  
Que faire? nous étions écrasés et vaincus.  
Sans un soldat aux champs, sans un sou dans nos poches.  
On avait accepté, même sonné les cloches,  
Et d'herbes et de fleurs jonché les carrefours,  
Quand les ambassadeurs avaient porté de Sours (1)  
Le funeste contrat par lequel la patrie  
De la lutte sortait vivante, mais flétrie.  
O France, étaient-ils donc avilis à ce point  
Tes fils, que sans rougir et sans ne pleurer point  
De honte, à ce traité qui souille ton histoire  
Ils fissent un accueil digne d'une victoire?  
Non! ils étaient toujours les vaillants, les soldats  
Epris de fiers assauts et de mâles combats,  
Et portaient haut l'honneur dans leurs âmes trempées  
Ainsi que le métal de leurs larges épées.  
On le vit bien le jour où, tandis que les rois,  
Au bruit des carillons sonnans dans les beffrois,  
Se juraient gravement sur les saints reliquaires  
De vivre désormais comme il sied à deux frères,  
Villes et châteaux-forts, par le traité promis,  
Au joug de l'étranger durent être remis.

II

Un matin de janvier, Jean Chandos, capitaine  
Et lieutenant royal au pays d'Aquitaine,  
Ayant auprès de lui Boucicaut, maréchal  
De France, qu'escortaient cent hommes à cheval,  
Et Guy de Malestroit, vidame de Nanterre  
Qui lui servait de page et d'éuyer de guerre,  
Vint sommer les consuls de Cahors en Quercy  
D'avoir à se remettre en la grâce et merci  
De leur nouveau seigneur, que Dieu sauve et protège!  
Or, ce même matin, il tombait de la neige  
Et la bise soufflait âpre aux angles des toits.  
Les consuls entourés des notables bourgeois  
Avec ceux de Moissac, de Caylus, de Lauzerte,  
Dès l'aube, avaient franchi la barrière couverte  
Qui flanque le fossé près des Vieux-Augustins  
Et là délibéraient tous ensemble, incertains  
S'ils courberaient le front ou feraient résistance.  
Lors, comme Boucicaut, au nom du roi de France,  
Leur enjoignait d'avoir à rendre sans délais  
Les portes de la ville au commissaire anglais,  
Et qu'il les menaçait, s'ils couraient aux murailles,  
De faire dans Cahors de telles funérailles  
Que son fleuve longtemps en coulerait vermeil,  
L'un des consuls, vieillard sage et de bon conseil,  
Prit la parole et dit: « Beau sire, c'est tristesse  
Et grand deuil et pitié, quand le maître délaisse  
Le vassal qui, l'ayant aveuglément suivi,  
L'a partout et toujours fidèlement servi.  
Pourtant, s'il plaît au roi de payer notre zèle  
Et notre féauté de façon si cruelle,  
S'il faut qu'à son salut nous soyons immolés,  
C'est bien.... Nous livrerons nos remparts à l'Anglais;  
Cahors sera demain une ville étrangère.

1. Village où fut conclu le traité dit de Brétigny et où se trouvait Edouard d'Angleterre. (A suivre).

Je suis heureux que vous n'avez trouvé aucun reproche à me faire sur mon administration comme maire de Gilhoc.

Je suis persuadé, monsieur le préfet, qu'aux prochaines élections le vote des habitants de ma commune vous prouvera que, malgré ma suspension, je n'ai pas perdu leur confiance.

Je vous suis très-reconnaissant de m'avoir rendu ma pleine et entière liberté et vous prie, monsieur le préfet, de recevoir l'assurance de ma haute considération.

Comte RAMPON,  
Maire suspendu de Gilhoc, vice-président du  
Sénat, président du conseil général.

ORIENT

RAPPORT DE SULEIMAN-PACHA.

Constantinople, 29 août, soir.

Le rapport de Suleiman-Pacha, daté du 27 août, sur les combats livrés depuis le 21 dans la passe de Chipka, vient d'arriver ici. En voici quelques extraits :

Depuis le 21 courant, le combat engagé sur les hauteurs de Chipka, continue chaque jour du matin jusqu'au soir, sur toute la ligne et avec une grande violence.

Par suite de l'occupation de quelques positions importantes sur les hauteurs d'Aikiridjebel qui se trouvent à gauche des fortifications de Chipka, l'ennemi, voyant sa ligne de retraite menacée, a déployé tous ses efforts pour nous reprendre à tout prix ces points stratégiques, et leurs attaques toujours repoussées, bien qu'appuyées d'un feu d'artillerie très-vif, se renouvellent chaque jour avec une intensité toujours croissante.

Le 26 août, les Russes ouvrirent sur toute la longueur de notre ligne de bataille qui enserme leurs retranchements de trois côtés, un feu d'artillerie destiné à faire diversion. Pendant ce temps, ils dirigeaient une attaque contre Aikiridjebel.

Jamais combat ne fut si acharné ni si terrible. Les Russes, sans prendre garde aux nombreuses pertes qu'ils éprouvaient, renouvelèrent leurs attaques jusqu'au coucher du soleil, remplaçant leurs colonnes repoussées par des troupes fraîches qui soutenaient la lutte sans interruption. Un moment l'ennemi parvint à occuper le point le plus élevé et le plus important d'Aikiridjebel; mais les bataillons de notre première et de notre troisième brigade, sous le commandement de Veissel-Pacha, arrivèrent au secours, et peu après, à la suite d'une charge des plus brillantes, nos troupes pénétraient jusqu'au cœur de l'ennemi, qu'elles forçaient à battre en retraite, en lui faisant subir des pertes considérables. Une partie des positions fut enlevée aux Russes qui, malgré la nuit, renouvelèrent leurs tentatives désespérées, contre nos lignes, et ce, jusqu'à l'aube. Tous ces efforts vinrent se briser devant la résistance héroïque de nos troupes qui finirent par s'emparer de toutes les positions disputées. L'ennemi, épuisé et décimé, dut redescendre les versants des hauteurs d'Aikiridjebel. Le 27 août, l'ennemi ayant reçu des renforts recommença l'assaut de ces positions, mais nos soldats opposèrent une résistance admirable. Cette fois l'ennemi dut renoncer définitivement à ses desseins et reprendre, battu, épuisé et dans le plus grand désordre, le chemin du quartier général pour aller se mettre à l'abri de ses retranchements.

Le chiffre réel de nos pertes en tués et blessés, n'est pas connu, les rapports de nos commandants, n'ayant pas été reçus à l'heure qu'il est; celles de l'ennemi s'élèvent sans exagération à plus de 3,000 hommes, rien que dans le rayon des combats livrés depuis six jours et six nuits. En ce moment, plus de 1,000 cadavres gisent sur les hauteurs d'Aikiridjebel. Les troupes impériales ont recueilli sur le champ de bataille plus de deux mille fusils et une grande quantité d'armes et d'effets.

CHRONIQUE LOCALE

M. le ministre de la justice vient d'adresser une circulaire à tous les parquets de France, pour inviter les juges d'instruction et les chefs des parquets à s'abstenir jusqu'à nouvel ordre de prendre des vacances.



CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.

HUIT JOURS À PARIS

La Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans vient d'organiser un train de plaisir pour Paris.

Le départ est fixé au samedi 8 septembre, à 5 heures du matin.

De Cahors à Paris, aller et retour.

Prix des places : 2<sup>e</sup> classe, 45 fr. id. 3<sup>e</sup> classe, 32 fr.

Le Bien public annonce que M. Thiers a remis 5,000 francs à M. le sénateur Calmon pour la souscription nationale destinée à couvrir les frais des élections républicaines.

Un Congrès international pour traiter la question du Phylloxera s'est réuni en Suisse dans le courant du mois d'août. M. Pagès Dupont, dans le travail que nous avons publié récemment, a pu faire connaître une opinion formulée par cette assemblée de savants et de cultivateurs venus de tous les points de la France, de la Suisse, de l'Italie, etc.

Nous trouvons dans les journaux, consacrés spécialement à la vigne et à ses produits, les détails des délibérations qui ont eu lieu. Le Congrès a été d'avis, en ce qui concerne les vignes américaines que toute pépinière qui renferme ces pieds de vigne doit être considérée comme suspecte. Les pépinières, en expédiant leurs produits de divers côtés, ont pour beaucoup contribué à répandre au loin le phylloxera et la maladie; aussi, d'après la décision du Congrès, devraient-elles, ainsi que les serres et orangeries, être soumises, de même que leurs envois, à une sévère et constante surveillance.

Le conseil municipal de Rochefort a voté la résolution suivante, à l'occasion du prochain voyage du Maréchal-Président dans le Sud-Ouest :

« Le conseil municipal regrette vivement que la situation budgétaire de la commune ne lui permette pas d'inviter M. le président de la République à visiter la ville de Rochefort.

« La population de Rochefort eût été heureuse de pouvoir assurer à M. le président de la République de son respect pour la Constitution, et de sa confiance dans la durée de nos institutions républicaines. »

LA RÉCOLTE DES BLÉS EN 1877.

Voici, d'après la statistique annuelle établie par la maison Barthélemy Estienne, de Marseille, la classification des départements sous le rapport de la récolte des blés :

Très-bonne dans deux départements : Oise et Haute-Savoie.

Bonne dans les seize, dont les noms suivent : L'Aisne, l'Aube, le Doubs, l'Eure, le Finistère, l'Indre, le Loir-et-Cher, la Lozère, la Haute-Marne, la Nièvre, le Puy-de-Dôme, la Haute-Saône, la Seine-et-Marne, la Somme et l'Yonne.

Assez bonne dans vingt-neuf :

Allier, Basses-Alpes, Ardennes, Aveyron, Cantal, Charente, Cher, Corse, Côtes-du-Nord, Eure-et-Loir, Indre-et-Loire, Jura, Loire, Loiret, Lot, Manche, Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Nord, Pas-de-Calais, Basses-Pyrénées, Rhône, Seine-et-Oise, Var, Vaucluse, Vienne et Vosges.

Médiocre dans trente-deux :

Ain, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Ardèche, Bouches-du-Rhône, Calvados, Charente-Inférieure, Corrèze, Côte-d'Or, Creuse, Dordogne, Drôme, Haute-Garonne, Hérault, Ille-et-Vilaine, Isère, Landes, Haute-Loire, Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Mayenne, Morbihan, Orne, Saône-et-Loire, Savoie, Seine, Deux-Sèvres, Tarn, Tarn-et-Garonne, Vendée, Haute-Vienne, Alsace-Lorraine.

Et mauvaise dans l'Ariège, Aude, Gard, Gers, Gironde, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Orientales, Sarthe et l'Algérie.

A partir d'hier, la régie est autorisée à faire vendre dans les débits ordinaires des nouvelles cigarettes de composition et de modules divers, aux prix suivants :

Paquets de 20 cigarettes, 0 50, 0 70, 0 60, 0 80 ; le kilo de 1,000 cigarettes, 25 30, 35 et 40 fr.

CALENDRIER DU LOT. — Septembre.

JOURS	SAINTS	FOIRES.
2 Diman.	s Etienne.	
3 Lundi.	s Maurillon.	Frayssinet-le-Gélat Fontaines, Bagnac.
4 Mardi.	s Rose V.	Concois, Capdenac, Sous-rac, Frayssines.
5 Mercur.	s Laurent J.	Lalbenque, Moncléra, Puy-l'Evêque.
6 Jeudi.	s Rosalie.	St-Cirq-Lapopie, Sénaillac, St-Céré.
7 Vend.	s Cloud.	Marmiac, Montcuq, Unssel
8 Samedi	Nat. de la V.	Junies (les), Lauzès, Montgesty, St-Paul-Labouffie, Lacapelle-M., Cazillac.

Lunaisons du mois d'août.  
 N. L. le 6, à 10 h. 8 du matin.  
 P. Q. le 12, à 3 h. 52 du matin.  
 P. L. le 22, à 7 h. 40 du matin.  
 D. Q. le 6, à 10 h. 8 du matin.  
 Les jours diminuent de 1 h. 44 m.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 25 Août au 4<sup>e</sup> Septembre.

Naissances.

Brunet, Jean, faub. Cabessut.  
 Saligné, Joséphine, rue des Cadourques  
 Ser, André, B. Nord.  
 Brel, Cécile, B. Nord.

Mariages.

Capelle, Jean et Fourguères, Pauline.  
 Delsol, Pierre et Baldy, Marie.

Décès.

Louis, Julien, 42 ans, faub. St-George.  
 Calandrié, Jean, 73 ans, rue Batut.  
 Albet, Lucie, 14 ans, faub. St-George.  
 Combadaou, François, 75 ans, rue des Boulev.  
 Séringard, Marie, 69 ans, place Lafayette.  
 Robert, Delphine, 43 ans, Grande Chartreuse.  
 Dhorbail, Isabelle, 37 ans, rue Brives.

DERNIÈRES NOUVELLES

Les journaux de Paris publient deux discours prononcés l'un par M. Waddington, à Laon, l'autre par M. Christophle, à Messei (Orne).

« Ayons confiance dans l'avenir ! s'est écrié M. Waddington, et soyons tous unis dans cette grande et noble entreprise de fonder une République sage et modérée, conservatrice et libérale. »

S'adressant à un auditoire conservateur, religieux avant tout, M. Christophle s'est exprimé en termes encore plus précis : « N'avons-nous pas donné, en toutes circonstances, dans les actes de notre vie politique, le témoignage constant de l'intérêt que nous inspire l'idée religieuse, sainement entendue et sainement pratiquée ? Y a-t-il un membre du clergé qui se soit vu refuser par nous un concours bienveillant et efficace toutes les fois qu'il s'est agi des besoins du culte. »

Tel est le langage de deux ministres renversés le 16 mai.

Une réunion électorale a eu lieu à Montbrison. Elle avait pour but la création d'un comité d'arrondissement et de comités cantonaux, et elle était présidée par M. de Montgolfier, sénateur. M. Courbon, avocat à Saint-Etienne a vivement engagé les assistants à ouvrir une souscription entre eux pour venir en aide aux candidats du 16 mai, aucun ne voulant accepter et surtout faire les frais de sa candidature.

On comprend la stupéfaction de l'assistance à cette révélation.

Bref, ce fut un sauve-qui-peut général.

Le décret suivant a été pris par le gouvernement italien :

Art. 1<sup>er</sup>. — Est déclarée d'utilité publique la construction de fortifications pour la défense de Rome, ainsi que de routes, magasins et d'autres bâtiments.

Art. 2. — Il sera pourvu aux expropriations nécessaires, désignées par le ministre de la guerre, conformément à la loi du 25 juillet 1865.

Nous recommandons ces lignes aux catholiques, qui garderaient quelques ménagements pour les souvenirs de l'empire.

Versailles, 31 août, soir.

On annonce que le procès de Gambetta viedra le 6 septembre (jeudi prochain) devant la chambre des vacations du tribunal correctionnel de la Seine. S'il en est ainsi c'est le substitut M. Thévenin qui portera la parole au nom du ministère public.

Ainsi qu'on l'avait annoncé, M. Gambetta a comparu aujourd'hui devant le juge d'instruction. Plus de deux cents personnes qui l'attendaient devant le palais de justice, lui ont fait une ovation à son arrivée.

L'interrogatoire a été très court et très court.

tois. M. Rogon, juge d'instruction lui a posé la question suivante :

« Acceptez-vous la responsabilité du discours prononcé à Lille dans un banquet ? » — M. Gambetta a répondu : « Je revendique cette responsabilité. J'ai cru nécessaire de faire à Lille un discours politique, et je l'ai fait. Bien plus, comme directeur de la République française, c'est moi qui ai ordonné l'insertion de ce discours dans mon journal. Mais je défie qu'on y trouve un passage à relever sérieusement contre moi. »

Au départ, il y a eu comme à l'arrivée, des cris de : Vive Gambetta ! Vive la République !

On télégraphie d'Albi que le tribunal de cette ville a acquitté aujourd'hui M. Bernard-Lavergne, ancien député, poursuivi pour la publication d'une brochure intitulée Affiches.

L'Union annonce que M. le duc Decazes part ce soir pour Agen, où il se rencontrera avec M. Canovas del Castillo, président du conseil des ministres d'Espagne; le but de cette rencontre, dit l'Union, est de se mettre d'accord sur les dernières dispositions du traité de commerce Franco-Espagnol.

Vienne, 31 août.

Quarante mille Roumains, sous le commandement du prince Charles, passent le Danube, à leurs risques et périls, à Korabia, se dirigeant sur Plevna. Dans ce chiffre est comprise la 4<sup>e</sup> division qui rentre sous le commandement roumain. Quarante mille miliciens du premier ban occuperont la Petite-Valachie.

La Serbie reçoit de la Russie un million de ducats et organise une armée qui opérera, avec indépendance, dans la direction de Nich et de Sophia.

A partir de l'entrée en action des Serbes, le cabinet de Vienne se désintéresse de la question de l'occupation par les Turcs du territoire serbe ou roumain.

Le Daily Telegraph de Londres, publie une dépêche de Schoumla, datée d'hier soir à minuit, annonçant de nouveau l'occupation par les Turcs du défile de Chipka.

Bourse de Paris

Cours du 4<sup>e</sup> Septembre.

Rente 3 p. %..... 70.80  
 — 4 1/2 p. %..... 102.45  
 — 5 p. %..... 106.80

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 31 août	CLOTURE précédente
Banque de France.....	3.070 »	3.070 »
Crédit foncier.....	720 25	718 »
Orléans-Actions.....	1.065 »	1.065 »
Orléans-Obligations.....	328 »	328 25
Suez.....	700 75	693 75
Italien 5 %.....	70 37	70 25

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT.

1<sup>er</sup> septembre 1877. (44)

LES NUITS DE PARIS

Par Pierre ZACCONE.

Première partie.

X

RÉSOLUTION

— De qui veux-tu parler ? demanda-t-il.  
 — Le fils...  
 — Explique-toi ?  
 — Franck, si vous aimez mieux !  
 — Le docteur ?  
 — Et qui donc ?  
 — Mais tu deviens fou !... c'est impossible !... ce serait à en perdre la raison !  
 Pascal jeta un éclat de rire sec et nerveux, et s'arrêta :  
 — Nous sommes perdus vous dis-je ? répéta-t-il avec force.  
 — Mais qui a pu te dire ?...  
 — Je le sais.  
 — Il faut fuir alors ?

— Tout de suite.  
 — Et je n'ai rien prévu... et je n'ai rien pu empêcher... Ah ! malheur ! malheur ! car je sens que la fièvre de la peur me gagne, et déjà je n'ai plus toute ma raison.  
 En parlant ainsi, M. de Compans se laissa tomber accablé sur un fauteuil, pendant que Pascal s'accoudait dans ses deux mains sur la cheminée.  
 Cette situation dura une minute.  
 Une minute ! c'est-à-dire un siècle, une éternité de torture !  
 Pascal était atterré ; M. de Compans plongé dans un abîme de pensées impitoyables qui toutes le ramenaient vers le passé.  
 Tout à coup le banquier bondit de son siège avec un cri.  
 On eût dit qu'un ressort invisible le rejetait violemment du fauteuil, et il eut l'air d'arracher Pascal à sa torpeur et à son affaissement.  
 — Qu'y a-t-il ? demanda ce dernier interdit.  
 — J'ai trouvé.  
 — Qui donc ?  
 — Une idée, un moyen.  
 — Vous êtes fou !...  
 — Nous sommes sauvés !  
 — Un nouveau crime ?  
 M. de Compans eut un regard plein d'orgueil.  
 — Oh ! non, répondit-il avec ardeur ;

non, Pascal, plus de meurtre, plus de crime. Celui de cette nuit est de trop ; mais, grâce au ciel, tout peut encore être réparé.  
 — Que faut-il faire ?  
 M. de Compans courut à son bureau, qu'il ouvrit précipitamment, y prit une plume et du papier, et se mit à écrire.  
 La plume courait frémissante sur le papier. En deux minutes, la lettre fut achevée et le banquier put la remettre à l'Auvergnat.  
 Il y avait sur l'adresse de cette lettre ces simples mots :  
 A monsieur le docteur Franck, à Paris.  
 Pascal lut ces mots avec étonnement, et reporta son regard sur le banquier.  
 — Qu'est-ce à dire ? demanda-t-il intrigué.  
 — Tu vas porter cette lettre au docteur, répondit M. de Compans.  
 — Vous voulez lui parler ?  
 — A l'instant même.  
 Pascal prit la lettre.  
 Mais une dernière hésitation se manifestait encore dans son geste et sur ses traits.  
 — Et vous êtes certain que nous sommes sauvés ? ajouta-t-il.  
 — Compte sur moi.  
 — Enfin quel est votre projet ?  
 — Celui de mettre le fils dans l'impossibilité de nous trahir.  
 — Et comment y parviendrez-vous ?

— En en faisant mon gendre, répondit le banquier.  
 Pascal resta pétrifié de surprise. Il ne s'attendait pas à la réponse. Ses traits s'éclairèrent d'un reflet d'immense satisfaction.  
 — Comprends-tu ? dit encore M. de Compans.  
 — A merveille.  
 — Et crois-tu que le moyen soit bon ?  
 — Je le crois infaillible.  
 — Eh bien hâte-toi, Pascal, hâte-toi, et songes que tu portes notre fortune et notre vie dans tes mains.  
 Pascal ne répondit pas ; mais un quart-d'heure après, la lettre était remise à l'hôtel de Franck avec les recommandations les plus pressées.

XII

FERNANDE

Pendant que M. de Compans prenait ses habiles résolutions, des faits d'un autre ordre s'accomplissaient dans l'hôtel des Champs-Élysées, où nous avons laissé Franck au moment où il venait de découvrir une partie du secret de sa mystérieuse protectrice.  
 Une femme !... il savait que c'était une femme !  
 Elle était là, devant lui ; la poitrine découverte et sous la fine batiste qui les voilait à peine, il devinait des formes d'une

délicatesse et d'une grâce inouïes.  
 Une femme !  
 Tout son sang reflua vers son cœur, et il sentit comme un frémissement parcourir ses membres.  
 Toutefois la jeune femme était évanouie ; son état réclamait des soins intelligents et prompts. Franck revint bien vite à la réalité, et en sa qualité de docteur, il songea aussitôt à employer tous les moyens nécessaires pour la rappeler à la vie.  
 Il mouilla ses tempes d'eau fraîche, versa sur ses lèvres quelques gouttes d'un cordial salubre, et dégaga davantage encore sa poitrine trop comprimée dans ses vêtements d'homme.  
 La jeune femme respira.  
 Mais elle avait été trop vivement impressionnée ; le coup frappé trop profondément pour qu'elle répondit tout de suite aux soins dont elle était l'objet, et Franck put la contempler quelques minutes encore dans toute sa pâleur et son immobilité.  
 Elle était belle ainsi !  
 Ses cheveux tombant de son front d'un blanc mat, entouraient son visage d'un cadre d'ébène, et en faisaient ressortir la délicate pâleur. Les longs cils de ses paupières jetaient comme une ombre sur ses joues et ses lèvres décolorées et légèrement entr'ouvertes laissaient entrevoir des dents de l'émail le plus pur.  
 (A suivre).



# L'ILLUSTRATION DE LA MODE ET LA TOILETTE DE PARIS.

LE PLUS BEAU, LE PLUS COMPLET ET LE MEILLEUR MARCHÉ DES  
JOURNAUX DE MODES.

Bureaux, 25, Rue de Lille PARIS.

La Toilette de Paris a résolu ce problème de donner pour un prix incroyable de bon marché, des renseignements plus complets et plus utiles que les journaux dont l'abonnement est trois ou quatre fois plus coûteux. La Toilette de Paris ne paraît qu'une fois par mois, mais chacune de ses livraisons ne contient que des modèles sortant des premières maisons de Paris, et résumant tout ce qui a paru de plus élégant et de plus nouveau. Ce journal est indispensable aux couturières, modistes, lingères, aussi bien qu'aux dames en général, qui désirent se tenir au courant des véritables modes nouvelles.

## PRIX D'ABONNEMENT

PREMIÈRE ÉDITION.

Comprenant par livraison mensuelle : Un numéro de huit pages grand format, orné d'un grand nombre de dessins, une gravure colorisée et une feuille de patrons imprimée grandeur naturelle.

UN AN 6 FRANCS

DEUXIÈME ÉDITION.

Comprenant : Outre les éléments de la première édition, un patron découpé en grandeur naturelle, d'une des toilettes représentées par les gravures.

UN AN 12 FRANCS

La modicité du prix d'abonnement ne permet pas de recevoir de souscriptions pour moins d'une année.

Toute demande d'abonnement doit être accompagnée d'un mandat poste à l'ordre de M. le directeur de la Toilette de Paris.

Un numéro spécimen est adressé gratuitement à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie ou par carte postale, à l'administration de La Toilette de Paris, 25, RUE DE LILLE, PARIS.

**LA VELOUTINE**  
EST UNE  
Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth

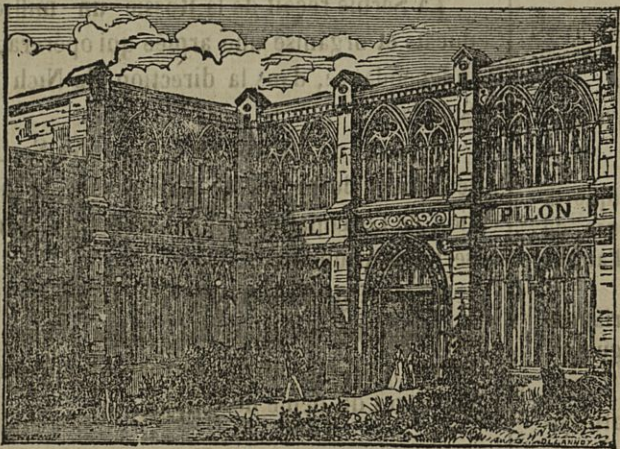
PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU

Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.

PARIS — CH. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix

## LIBRAIRIE ABEL PILON & Co

33, rue de Fleurus, à Paris.



### CRÉDIT LITTÉRAIRE & MUSICAL

CINQ FRANCS par mois jusqu'à CENT FRANCS d'acquisition, PAYABLES PAR TRAITES, PRÉSENTÉES A DOMICILE, DE 20 FR. TOUTS LES QUATRE MOIS. Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois, et les recouvrements se font par traites trimestrielles.

Tous les ouvrages de librairie publiés par les principaux éditeurs de Paris sont fournis aux mêmes conditions de paiement, sans augmentation de prix.

DICTIONNAIRES — ENCYCLOPÉDIES — HISTOIRE — GÉOGRAPHIE  
ÉCONOMIE POLITIQUE — PHILOSOPHIE — SCIENCES  
INDUSTRIE — BEAUX-ARTS — CONSTRUCTION — ARCHITECTURE  
OUVRAGES ILLUSTRÉS — VOYAGES — ROMANS, etc.

### CRÉDIT MUSICAL

Fourniture immédiate de toutes les Publications musicales éditées à Paris : Méthodes, Études, Partitions, Morceaux détachés, Musique vocale, d'ensemble, d'instruments, religieuse, militaire, etc.

Collection complète des Œuvres spéciales pour piano à deux mains : BEETHOVEN, MOZART, WEBER, HAYDN, CLÉMENTI; doigtée par Moscheles, soit 11 volumes grand format. Prix : 80 fr.

Toute demande ne peut être inférieure à 20 fr. — Envoi franco des Catalogues.

## Eaux Minérales de Miers

Gare de Rocamadour (Lot)

# HOTEL CARBOIS

A Alviagnac

L'HOTEL CARBOIS, le premier que l'on trouve en arrivant de Rocamadour à Alviagnac, jouit d'une réputation justement méritée.

Les étrangers qui fréquentent cet Etablissement y sont l'objet des attentions les plus délicates; chacun se plaît à le reconnaître.

M. CARBOIS, le seul de la commune d'Alviagnac actionnaire de la Fontaine minérale offre à tous ses clients de leur donner tous les renseignements qui courraient leur être nécessaires.

Un omnibus fait le service à tous les trains de la gare pour conduire les voyageurs à l'Hotel Carbois.

## A Vendre ou à Louer

UNE

# MAISON DE CAMPAGNE

AVEC JARDIN, VIGNE & RIVAGE

Cette PROPRIÉTÉ est située à CABAZAC, à l'entrée de Cahors, en face la Gare. — Site très agréable, dominant la ville. — Coup d'œil magnifique.

S'adresser : à M. Emile Guignon, à côté de la Gare; à M. Delpérier, M<sup>d</sup> de meubles; à M<sup>me</sup> Lugan et Delport, notaires.

## GUERRE

AUX AFFECTIONS NERVEUSES  
GUÉRISON IMMÉDIATE & ASSURÉE

en faisant un usage constant de la



C'est la  
PILE ELECTRIQUE PRATIQUE  
mise à la portée de tout le monde.

A Cahors, chez M. Mandelli, frères, bijou-tier-opticien, boulevard Nord.

### Bottelage de Foins et Fourrages

S'adresser au sieur SIVIOL PIERRE, domicilié à Poy-l'Evêque, qui se rendra dans toutes les communes où on voudra l'appeler, à partir du 1<sup>er</sup> juillet. Les frais de poste pour commandes restent à sa charge.

Avis. — On demande des représentants pour la vente à crédit de toute la musique (partitions, méthodes, études, etc.) publiée par les principaux éditeurs de Paris. — Bonnes remises. — S'adresser chez Abel Pilon, rue de Fleurus, 33, à Paris.

## MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES



## M<sup>me</sup> LINON

FLEURISTE

Galerie de Fontenille

boulevard Nord, à CAHORS.  
Grand assortiment de Fouquets d'Eglise; Vases en porcelaine; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs; Papiers de toutes couleurs.  
Bouquets de fêtes votives; Galons et devant d'autel brodé or.

## PHILODERME INDIEN

Une lotion matin et soir guérit en un mois  
FEUX DU VISAGE  
BOUTONS, AGNÉ

Lyon, Pharm. MAZADE & DALOZ  
ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES

## POUDRE MAZADE & DALOZ

BOITE 1/2 FR. 14, rue d'ALGERIE, LYON  
La seule infailliable p<sup>r</sup> détruire les  
CAFARDS  
s'emploie avec des pommes de terre entières, du sucre et de l'eau.  
Vente chez MM. les  
Phar., drog<sup>is</sup> et épiciers.

## SULFURÉES, SODIQUES ET CALCIQUES

## Eaux-Bonnes

B.-Pyénées. — Saison 15 Mai - 15 Octobre.  
Rhume, Bronchite, Angine, Granulations, Laryngite, Aphonie, Catarrhe, Coqueluche, Asthme, Pleurésie, Lymphatisme.  
Uniques contre la Phthisie pulmonaire.  
Dépôt dans toutes les Pharmacies.

## TOPIQUE DULAC

Guérison radicale des cors aux pieds

Seul dépôt général,  
pharmacie LACOMBE, à Cahors

S'expédie contre 1 fr. timbres-poste

## PHÉNOLINE DULAC

Le plus puissant spécifique des maux de dents cariées

Prix : 1 fr. 25

Dépôt, pharmacie LACOMBE, à Cahors

## LIQUEUR VINEUSE

dite essence Bordelaise pour l'amélioration des vins de table

Dose pour 2 barriques 1 fr. 25

Dépôt, pharmacie LACOMBE à Cahors

## Atelier de Reliure

CARTONNAGES, BOITES EN TOUS GENRES.

# J. SARRAZIN, FILS

rue Brives, près le boulevard sud, à Cahors.

PRIX MODÉRÉS.

## PIANOS ET HARMONIUMS

DES MEILLEURS FACTEURS

# MUSIQUE ET INSTRUMENTS GODINAUD, FILS

A CAHORS (Lot), Maison de la Poste.

HARMONIUMS.

PIANOS OBLIQUES

Accord et réparation. — Vente, échange et location.

## TABLEAU DES DISTANCES

louvellement imprimé et complété jusqu'à ce jour

De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811.

PRIX : 1 FRANC.

Chez M. Layrou, rue du Lycée, à Cahors.

## Vendues à garantie

Machines à battre, à bras et avec Manège, pour un ou deux chevaux ou bœuf, Tarares, Ventilateurs, Hache-paille, Fouloirs et Pressoirs à vendange, etc.

Par une nouvelle addition, les Machines à battre à bras que je possède, sont 40 p. % moins pénibles à toutes leurs similaires.

L'entretien des Machines par lui vendues se trouve assuré en toutes circonstances.

S'adresser à M. Lafargue, Constructeur-mécanicien à Prayssac (Lot.)

## GROS ET DÉTAIL

# ANCIENNE MAISON GAMBETTA, AINÉ

rue du Lycée à Cahors

CRISTAUX, PORCELAINES, VERRERIES ET POTERIES EN TOUS GENRES.  
ÉPICERIE ET DENRÉES COLONIALES.

M. Victor BOUZERAND a l'honneur d'informer le Public qu'il vient d'acquies de M<sup>me</sup> veuve Boussac, l'ancien fond de commerce de M. Gambetta, aîné, et qu'il mettra tous ses soins à contenter la nombreuse clientèle de cette Maison.

# M<sup>me</sup> MONIÉ BERTRAND

CHEMISIÈRE

A Cahors, rue des Boulevards.

Confection de Chemises d'hommes — Gilets de flanelle — Jupes en tout genre — Camisoles — Pantalons — Robes de Baptême — Porte-feuilles pelisse, etc.

## Voitures de louage et à volonté

# JEAN GRELET

Successeur de M<sup>me</sup> veuve ANDRAL

A l'honneur de prévenir le Public, que les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance trouveront chez lui, un matériel tant en Voitures qu'en Chevaux qui ne laissera rien à désirer sous le rapport de la tenue et du confortable, sans en excepter la plus grande régularité dans les services commandés.

## LE JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil Littéraire et Illustré

paraissant chaque semaine, avec 16 pages de texte, gravures inédites, et un morceau de musique; formant deux beaux volumes chaque année.

ABONNEMENTS :

Un an, 8 francs. — Six mois, 4 francs.

Et pour tous les pays faisant partie de l'union postale : Un an 8 fr. 50. Six mois, 4 fr. 25. Par un mandat sur la poste, adressé à l'Administrateur.

Depuis vingt-deux ans, le Journal du Dimanche tient le premier rang parmi les publications illustrées! Les plus grands écrivains contemporains ont apporté leurs concours à sa rédaction, et les dessins des meilleurs artistes en ont embelli le texte.

Chaque Numéro contient la matière d'un demi-volume de librairie.

Trente-sept volumes sont en vente

Le volume broché, pour Paris..... 5 fr.  
id. par la poste..... 4 fr.

BUREAUX : Place Saint-André-des-Arts, 11, à Paris.